



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de Communication et d'Animations

Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de La Vôge-les-Bains

Date de publication de l'offre : 09/06/2022

Poste à pourvoir : dès que possible

Type d'emploi : CDD de 2 ans, renouvelable

Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3-2 loi 84-53)

Temps de travail : temps non complet 24h / semaine

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : service administratif

Lieu de travail : Mairie de La Vôge-les-Bains – 1 Place du Dr. André-Leroy – 88240 LA VÔGE-LES-BAINS / télétravail possible

Détails de l'offre

Grade(s) : Rédacteur (catégorie B)

Famille de métier : Communication > Stratégies de communication

Métier(s) : Chargé(e) de communication et d'animations

1. Contexte de la mission

La Commune de LA VÔGE-LES-BAINS est une commune nouvelle issue de la fusion des communes historiques de Bains-les-Bains, Hautmougey et Harsault depuis le 1^{er} janvier 2017, station classée de tourisme et station thermale de BAINS-LES-BAINS, située au Sud des Vosges, à 30 km d'EPINAL (Préfecture des Vosges), REMIREMONT et LUXEUIL-LES-BAINS.

LA VÔGE-LES-BAINS (environ 1600 habitants) est le bourg-centre d'un bassin de vie de 5 000 habitants, offrant tous les services (Maison et Réseau d'Assistantes Maternelles, Maison de santé, Maison France Services, écoles, collège, lycée professionnel, EHPAD, bureau de poste, banque, gendarmerie, Centre de secours principal, Office de Tourisme), de commerces locaux, de proximité et grande surface et de loisirs (cinéma, médiathèque, gymnase, stade, tennis, aire de jeux, sentiers pédestres, équestres, vélo-route VR50, VTT, Canal des Vosges, base de loisirs (6 km, piscine), stations de ski (1h), patinoire (1/2h), réseau associatif dense, ...).

La station touristique et thermale de Bains-les-Bains est la première station thermale des Vosges (cures médicalisées) dotée de 2 indications thérapeutiques (« cœur-artères » et « rhumatismes ») : elle accueille plus de 5 200 curistes par an (hors crise sanitaire).

Bien que station thermale, La Vôge-les-Bains subit depuis plusieurs décennies les **conséquences directes des phénomènes de dévitalisation des territoires ruraux français**, telles que pertes d'emplois, de population (exode rural), de commerces et services, ...

Pour contrebalancer ces effets et retrouver dynamisme et attractivité, la commune se lance alors dans **des programmes intitulés « Revitalisation bourg-centre » (2019) et « Petites Villes de Demain » (2021)**, soutenus par de **nombreux partenaires** : la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Département des

Vosges, la Région Grand-Est, l'Etat, l'EPFGE, ... sans oublier les acteurs socio-culturels et économiques, ainsi que les forces vives du territoire contribuant à la concertation et participation citoyennes. Ces labellisations ont déjà abouti à une **étude globale et stratégique de revitalisation** et à l'élaboration d'un **plan d'actions à réaliser à court, moyen et long termes**, que la commune met déjà en œuvre afin d'améliorer le cadre de vie au service des habitants et visiteurs du territoire du Val de Vôge.

Ces dispositifs partenariaux offrent la possibilité à la collectivité de mettre en synergie les moyens existants pour accompagner financièrement et techniquement la mise en œuvre des projets, notamment à travers le recrutement d'un chef de projet revitalisation, dont le poste est cofinancé par le Département et l'Etat.

De ces dispositifs et de l'étude stratégique pré-opérationnelle de revitalisation **découle un constat unanime : la collectivité doit se doter de moyens supplémentaires pour améliorer sa communication et accroître sa notoriété** afin d'attirer les visiteurs, porteurs de projet et habitants potentiels.

Ainsi, le ou la **chargé(e) de communication et d'animations** devra **développer la notoriété** et le rayonnement de la commune sur le territoire (échelles locale, départementale, régionale, voire nationale), à travers la **communication, l'événementiel et l'animation du territoire**.

Il ou elle aura la charge des différents médias de communication (web et réseaux sociaux, presse, supports divers, etc.) utilisés par la commune.

Il ou elle concevra la communication liée aux événements, animations, besoins divers, etc. et aura la charge de la diffusion au sein du territoire et auprès des partenaires.

Il ou elle contribuera à la création, l'organisation et la coordination d'animations et d'événements.

Le ou la chargé(e) de communication et d'animations sera sous l'autorité du Maire.

2. Missions principales

Vous contribuerez à la mise en œuvre de la stratégie de promotion de la commune, en lien avec les élus, les autres agents et les partenaires (Office de tourisme, associations, collectif citoyen, commerçants, ...).

Vous élaborerez, développerez, suivrez et mettrez en œuvre toute la communication de la commune : site internet, réseaux sociaux (notamment Facebook, Panneau Pocket), autres supports de communication et de promotion de la commune (notamment bulletin municipal, création d'une « gazette », distribution boîtes aux lettres, ...).

Vous élaborerez, développerez, suivrez et mettrez en œuvre la communication sur les supports d'affichage non numériques (notamment les panneaux d'affichages).

Vous étudierez l'opportunité d'installation de nouveaux supports numériques et vous concevrez divers supports de communication selon les besoins des services.

Vous contribuerez à l'organisation d'animations, notamment la Fête Patronale, et aux réflexions concernant la mise en place de nouvelles animations (par exemple : marché de saison), en lien avec les élus, le personnel administratif et technique et les partenaires (Office de tourisme, associations, collectif citoyen, commerçants, ...).

Vous travaillerez en étroite collaboration avec le chef de projet Revitalisation bourg-centre / Petites Villes de Demain.

3. Compétences souhaitées

- Maîtrise des techniques et outils de communication
- Principaux langages de la communication
- Qualités rédactionnelles
- Outils du marketing territorial
- Méthodes d'ingénierie de projet de communication
- Notions de graphisme
- Outils numériques et du multimédia
- Connaissance et pratique des logiciels bureautiques
- Méthodes de recueil et de traitement de l'information

- Environnement institutionnel et partenaires locaux
- Evolutions du cadre réglementaire des politiques publiques (décentralisation, déconcentration, intercommunalité, etc.)
- Techniques de conduite de réunion
- Techniques et outils de diffusion (mailings, fichiers, etc.)
- Conception et gestion d'un budget

4. Qualités

- Qualités relationnelles
- Sens de l'organisation, rigueur et autonomie dans le travail
- Capacité d'adaptation, à travailler dans l'urgence
- Capacités d'analyse, d'impulsion et d'animation
- Esprit d'initiative et être force de proposition
- Esprit créatif, dynamique et fédérateur
- Capacité à travailler en équipe

5/ Diplômes requis

Diplôme supérieur en médiation culturelle et/ou projet culturel et communication, de niveau BAC +2 à BAC +3 (DUT, licence, licence professionnelle) et/ou expérience professionnelle avérée.

6. Moyens à disposition

L'agent aura à sa disposition un certain nombre de moyens et d'outils nécessaires à la bonne exécution de ses missions/responsabilités notamment :

- Moyens informatiques et bureautiques,
- Moyens de télécommunication.

Des mobilisations pour séances de travail les week-ends ou en soirée sont à prendre en compte dans la fonction du chargé(e) de communication. Les déplacements peuvent également être fréquents sur le territoire : véhicule personnel et permis B impératifs. Les frais de déplacement (+ utilisation du véhicule personnel) seront remboursés.

7. Contacts et informations complémentaires

Candidature (CV + lettre de motivation + copie des diplômes) à transmettre à Monsieur le Maire de La Vôge-les-Bains :

Par courrier :
Mairie de La Vôge-les-Bains
1 Place du Dr. André-Leroy
88240 LA VÔGE-LES-BAINS

Par mail : mairie.la.voge.les.bains@orange.fr

Pour tout renseignement complémentaire et détails sur le poste :
03 29 36 34 29 ou juliecone.lavogelesbains@orange.fr